



**DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS
CONSEILS DE QUARTIER**

☎ : 04.66.76.72.38

Réf. : CJ/PP/FA/021.2018

Le **23 MARS 2018**

Objet : Compte rendu de réunion

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, le compte rendu de la réunion du conseil de quartier Costières du mardi 06 mars 2018.

Conformément au règlement intérieur, vous disposez d'une période de dix jours dès réception, pour nous informer des modifications éventuelles que vous souhaiteriez apporter à ce document.

Passé ce délai, le compte rendu sera présenté en l'état à la prochaine réunion du conseil de quartier pour approbation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire et par délégation

Véronique GARDEUR BANCEL
Adjointe au Maire
Déléguée à l'Enseignement Scolaire
Chargée des quartiers Costières,

Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil de Quartier
COSTIERES

**DIRECTION DE LA VIE
ASSOCIATIVE
ET DES QUARTIERS**

Conseil de Quartier

P.PERRIER

04.66.76.72.39

L.GUÉNON

04.66.76.72.83



Nîmes, le 19 Mars 2018

COMPTE-RENDU DE REUNION

CONSEIL DE QUARTIER COSTIERES	Mardi 6 Mars 2018 à 18H00 Centre Pierre GAMEL
--	--

Etaient présents :

- Véronique GARDEUR-BANCEL, Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier

Collège des Elus :

- Monique BOISSIERE
- Laurent BURGOA
- Richard TIBERINO
- Pascal GOURDEL

Collège des Comités de Quartier :

- Jean-Marie HABOUZIT, Route d'Arles - Beausoleil
- Marie-Antoinette DIBETTA, Narvik
- Annick MARCELLIN-RIVRY, La Cité des Espagnols
- Jean-Marc ALLONGUE, Les Marronniers
- Marianne DURAND, Les Charmilles
- Jean Claude TUR, Juin-Capouchiné-Camargue
- Marc LAGARDE, Juin-Capouchiné-Camargue
- Gilles CROUZIN, Haute Magaille

Collège des Associations :

- Jean-Marie IVARS, Karaté Do Bigot
- La Gardoise des Retraités de l'Artisanat, Collège des Associations

Collège des Institutions :

- Lisa SANTONI, La Poste

Collège des Habitants :

- Nicole NEVEUX OUY
- Beatrice HEYER
- Pauline CAESTEKER
- Bernard ACARIE

Excusés :

- Didier LASCOMBE, La Chambre des Métiers du Gard
- Liliana ALLEGRE, Paralysés de France, Collège des Associations

Absents :

- Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Collège des Elus
- Catherine BERNIE-BOISSARD, Collège des Elus
- Trisomie 21 Gard, Collège des Associations
- Tango, Collège des Institutions
- Police Nationale, Collège des Institutions
- Angélique RIGAL, Collège des Habitants
- Christiane GRAS, Collège des Habitants

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 7 DECEMBRE :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II. PRÉSENTATION DES ACTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE :

Monsieur PONTET, nous présente la synthèse faite entre 2016 et 2017 sur le secteur:

FICHES AFFAIRES :

En 2016 : 1143
En 2017 : 1344
Soit une progression de 18%.

INTERVENTIONS :

En 2016 : 8122
En 2017 : 8092
Soit une situation relativement stable.

AMENDES FORFAITAIRES :

En 2016 : 3474
En 2017 : 4190
Soit une évolution de 20%.

A ce titre, une action forte a été réalisée particulièrement sur les avenues Général Leclerc, Salvador Allende, Pierre Mendes France et la rue Louis Landi.

Cette variation s'explique de plusieurs manières :

Les demandes des administrés beaucoup plus nombreuses concernant les stationnements abusifs nous ont conduit à augmenter nos interventions sur ce thème **(94 en 2016 contre 123 en 2017)**.

FOURRIERES

En 2016 : 271

En 2017 : 288

Soit une hausse de 6%.

A ce sujet, une action forte a été réalisée sur l'enlèvement des véhicules en stationnements gênants (spécialement désigné par un arrêté municipal et stationnement gênant devant une entrée carrossable).

Il a été constaté une nette évolution :

26% sur le stationnement gênant spécialement désigné par un arrêté municipal.

33% sur le stationnement gênant devant une entrée carrossable.

Les efforts se portent toujours sur l'amélioration du cadre de vie des habitants. A cet effet, des patrouilles de préventions sont quotidiennement effectuées par les agents, en fonction des constats et des problématiques.

Dans la continuité de l'année précédente, l'accent est mis sur les prises de contacts régulières avec le Président et les membres du conseil de quartier Costières.

Concernant la prévention des cambriolages, les agents maintiennent une vigilance particulière, aussi, une fiche mission est ouverte et concerne notamment les zones pavillonnaires. De ce fait, des patrouilles de surveillances sont mobilisées.

De plus, il paraît important de relancer les habitants du quartier, en ce qui concerne l'Opération Tranquillité Vacances, qui sera renouvelée lors des prochaines vacances d'été. Cette dernière donne des résultats plus que positifs depuis sa mise en place.

Il est mentionné également la mise en œuvre avec la Police Nationale d'un protocole de contact après les vols par effractions. A ce titre, certains dossiers sont attribués à la Police Municipale dans le but de prendre attache avec les victimes dans un délai raisonnable. Cette action est bien perçue par les personnes concernées.

Monsieur ALLONGUE signale les stationnements anarchiques à l'angle de l'avenue des Camarguais.

La DIVAQ l'informe que la demande est traitée et que suite au mauvais temps l'intervention a dû être décalée.

Madame DURAND soulève le problème d'impression de ticket sur les nouveaux horodateurs.

Monsieur GOURDEL explique qu'une manipulation est à effectuer sur celui-ci afin d'avoir un justificatif.

Madame GARDEUR BANCEL se rapprochera de Madame DE GIRARDI pour avoir de plus amples explications.

III. LA POSTE, UNE ENTREPRISE QUI SE TRANSFORME, FOCUS SUR NIMES par Madame Lisa SANTONI :
(Document joint)

Monsieur IVARS signale le mécontentement des habitants du « Stella » qui ont été dans l'obligation d'aller récupérer leurs courriers au centre de tri, suite au dysfonctionnement des badges des facteurs.

Monsieur CROUZIN concernant le fonctionnement des comptes associations, souhaiterait pouvoir faire les opérations bancaires à la poste Beausoleil et ne pas être obligé d'aller à celle de Cadereau.

Madame CAESTEKER souhaiterait connaître les horaires de la Poste Beausoleil.

Madame SANTONI prend note et nous fera passer les informations.

Madame MARCELLIN-RIVRY réitère sa demande concernant l'installation d'un distributeur à billets à Caissargues.

Madame SANTONI explique que pour des raisons de sécurité cette installation n'est pas prévue pour le moment.

IV. AMENAGEMENTS SUSCEPTIBLES D'ETRE FINANCES PAR LE CONSEIL DE QUARTIER :

Budget disponible : 100 000 €

Rue de la Ranquette :

Création d'un îlot devant la boîte aux lettres pour un coût de 2 300 €

Monsieur LAGARDE souhaiterait un aménagement de l'ensemble de la rue de la Ranquette afin de sécuriser les piétons tout le long de celle-ci.

TRAVAUX AJOURNES

Rue d'Arcole :

Réalisation d'un ralentisseur type dos d'âne pour un coût de 3 600 €

TRAVAUX REJETES A LA MAJORITE

Rue Compère Roussey :

Réalisation de deux ralentisseurs type dos d'âne pour un coût de 7 200 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Chemin de Bachas:

Aménagement îlot en béton, peinture, signalisation pour un coût de 3 100 €

TRAVAUX VOTES A LA MAJORITE

Rue Roger Sabatier :

Création de 3 îlots 1 m x 1 m en bordures saillantes avec potelets devant N°2,6 et 8 pour un coût de 4 500 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Allées du Jardin des Charmilles :

Réfection des cheminements en stabilisé aux abords de l'aire de jeux et reprise des bordures pour un coût de 6 164 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Jardin Pierre Gamel :

-Zone 1 – Table de Ping-Pong : dépose et repose des 2 bancs, dalle béton, pose de bordures pour la création de la zone en stabilisé, surface 325 m² pour un coût de 6 300 €

TRAVAUX VOTES A LA MAJORITE

-Zone 2 – Marelle : pose de bordures pour la création de la zone en stabilisé, surface 71 m² pour un coût de 2 000 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Intersection rues Maurice Fayet et Alain Massot :

Réfection des sols en stabilisé, plantation et arrosage pour un coût de 5 758 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Chemin Tour de l'Evêque :

Pose des luminaires rue Tour de l'Evêque aux intersections chemin des Pécheurs et rue des Saladelles pour un coût de 3 800 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Rue de Barcelone :

Mise en place d'un candélabre dans le jardinnet pour un coût de 6 800 €

TRAVAUX VOTES A L'UNANIMITE

Budget disponible après la 1^{ère} réunion : 54 378 €

V. QUESTIONS DIVERSES :

Madame DIBETTA souhaiterait la mise en place de ronde de la police municipale, ainsi que l'installation de caméras sur le secteur de Narvik suite à plusieurs tentatives de cambriolages.

Monsieur TIBERINO explique que malheureusement les chiffres des cambriolages sur Nîmes sont en hausse, et qu'il ne faut pas hésiter à contacter la police si les riverains aperçoivent des individus suspects.

*L'installation d'une caméra n'est pas prévue. (Plus de 200 demandes sont en attente.)
Il rappelle que l'état impose la mise en place de caméras en priorité autour des écoles, églises, synagogues et lieux de rassemblements.*

Madame DURAND s'interroge au sujet du dispositif des ilotiers sur Nîmes.

Monsieur TIBERINO explique que la mise en place de la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) sur Nîmes, Pissevin et Valdegour sera renforcée par la présence de 15 à 25 policiers supplémentaires début 2019.

En parallèle de la PSQ, le Gard fait partie des vingt départements qui auront droit à des renforts d'effectifs de gendarmerie.

Madame DIBETTA demande des renseignements au sujet des « voisins vigilants ».

Monsieur TIBERINO lui conseille de se rapprocher de la Police Municipale pour la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne ». Le principe est de nommer 3 référents sur le quartier qui seront formés et en contact direct avec la police.

Monsieur CROUZIN demande une réunion sur site pour résoudre les problèmes d'entretien du canal, allée Anne FRANK.

Monsieur LAGARDE reviens sur le permis de construire déposé par Habitat du Gard pour une construction sur une parcelle sise chemin de Capouchiné.

Il est très déçu que malgré les interventions de **Madame GARDEUR BANCEL** et **Monsieur TIBERINO** aucune réponse n'a été apportée aux courriers des habitants du quartier. Il souligne les problèmes de stationnement et de sécurité que va amener la construction de ce bâtiment qui se trouvera à proximité d'une école.

De plus de nombreux logements sociaux sont déjà implantés sur le secteur et il rappelle que la Mairie s'était engagée à être vigilant sur la construction de nouveaux logements.

Concernant ce projet, Monsieur BURGOA précise que le terrain appartient à Habitat du Gard qui a déposé un permis de construire conforme au PLU de la Ville.

Monsieur GOURDEL explique que désormais les services de l'état contraignent les villes comme Nîmes à se reconstruite non pas à l'horizontale mais à la verticale.

Monsieur ALLONGUE souhaiterait que le service de la Voirie se rapproche du promoteur qui a réalisé la construction rue du Printemps afin qu'il fasse le trottoir sur 7 m devant cette maison.

Monsieur DEVALLAND indique que la demande de réfection à l'angle des rues des Marronniers et des Frères Durand sera prise en charge par le service Voirie.

Madame MARCELLIN RIVRY remercie le service Pluvial de la Ville de Nîmes pour son efficacité quant à la demande de nettoyage des fossés sur le chemin du Mas de Boudan. Celle-ci remercie également **Madame GARDEUR BANCEL** pour le suivi du dossier concernant la rétrocession des voies dans le domaine public de la Cité des Espagnols. Elle souhaiterait la réfection des chemins ainsi que la mise en place de deux bancs neufs avec une poubelle dans le quartier.

Madame GARDEUR BANCEL propose une réunion sur site avec les services concernés.

Madame DURAND fait remarquer que les jours de match au stade des Costières le quartier les Charmilles est envahi de voitures.

De plus, les riverains constatent que depuis la suppression de certaines lignes de bus, les parkings des moyennes surfaces situés le long de l'allée de L'Amérique Latine et certaines rues du secteur Charmilles font l'objet d'un stationnement de véhicules important.

Monsieur HABOUZIT a pris acte de la mise en place du nouveau plan de circulation dans le secteur de la route d'Arles. Il reste dans l'attente des chiffres et ne se prononce pas sur cette modification.

Il souligne les problèmes dus au stationnement payant autour de la gare, ainsi que la reprise des cambriolages et ce malgré les 7 référents déjà nommés à la « Participation Citoyenne ».

Il réitère sa demande concernant la réfection de la cour de l'Ecole.

Toutes les demandes seront transmises et étudiées par les services compétents.

VI. INFORMATIONS DIVERSES :

Madame GARDEUR-BANCEL rappelle que le Bilan des Conseils de Quartier aura lieu le lundi 9 Avril 2018 à 18h30 au Centre Pablo Néruda.

Elle donne les informations suivantes :

Ancienne Route de Générac :

Le comité demande l'intervention de la Police Municipale afin de régulariser les problèmes de stationnement sur l'Ancienne Route de Générac.

Durant la période comprise entre le 15 janvier et le 9 Février, 17 passages ont été réalisés donnant lieu à une verbalisation conséquente :

-33 PVE sur voie de circulation.

-2 PVE sur passage piétons

- 5 PVE sur trottoir.

Ce secteur situé près de trois lycées et du Centre-ville, doit supporter une forte demande de stationnement sans pouvoir toutefois absorber cet apport supplémentaire. Il est de fait difficile d'avoir un impact sur ce stationnement anarchique.

Rue Roger Sabatier :

Demande d'intervention de la Police Municipale afin de verbaliser les véhicules gênants.

Les policiers municipaux ont effectués plusieurs passages dans la rue Roger Sabatier, durant la période du 01/02/18 et 14/02/18.

Lors de ces passages 5 véhicules ont été verbalisés pour stationnement sur voie de circulation et 2 véhicules ont circulé sur injonction pour stationnement gênant.

Rues de Bouillargues et Ste Perpétue :

Le comité demande la réfection de la chaussée au carrefour de ces rues.

Ce carrefour n'est pas prévu en réparation par le service voirie exploitation. Reprise de ce carrefour avec rabotage, enrobé et remise à niveau des regards

Coût : 18 200 €.

Programmation en période de vacances scolaire.

Aménagement susceptible d'être financé par le Conseil de Quartier en 2018.

Rue de la Platanette :

Le comité de quartier Haute Magaille demande l'attribution d'un local afin d'en faire le siège de leur association.

Dans le cadre de la finalisation du projet VUS (Voie Urbaine Sud), aucune occupation de ces constructions n'est possible.

De plus et à la vue de l'état de ces constructions et de leur non-conformité, il n'est pas envisageable, à terme, de les mettre à disposition.

Par ailleurs, les lieux ont été vidés par les occupants qui s'y trouvaient.

La séance est levée à 20h.

**La Présidente déléguée du
Conseil de Quartier
Véronique GARDEUR-BANCEL**

